

# Jeux typographiques et carnaval au XVIII<sup>e</sup> siècle

1. – Ernest Coyecque, *Inventaire de la collection Anisson sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie principalement à Paris*, Paris, Ernest Leroux, 1900, t. I, p. 41 : BNF, MSS, Français 22064, f. 106-108.

2. – Martin-Dominique Fertel, *La Science pratique de l'imprimerie*, Saint-Omer, Martin-Dominique Fertel, 1723, p. 196.

*Avis au public. Atbaleet...* L'étrangeté de cette affiche apposée dans les rues de Paris n'échappa pas aux hommes du lieutenant de police (*ill. 1*). Dans une société où l'impression était strictement contrôlée, soumise à autorisations et privilèges, elle ne pouvait qu'entraîner une enquête immédiate et l'arrestation de ses auteurs, qu'ils aient été pris sur le fait au moment de son affichage ou dénoncés. C'est grâce à cette vigilance policière que ce curieux document fut conservé dans les papiers rassemblés par l'inspecteur de la librairie Joseph d'Hémery, accompagné de notes d'interrogatoire et de l'identification des protagonistes<sup>1</sup> :

« 1<sup>er</sup> février 1752

*Les nommés Regnier [sic] et Rebourt, garçons imprimeurs de la veuve Grou, ont été arrêtés et conduits en prison pour avoir posé le placard cy-joint qu'ils avoient imprimé à l'insu de leur maîtresse ce qu'ils avoient fait sans consequence et seulement pour s'amuser dans le tems du Carnaval. »*

« *La veuve Grou imprimeur rue de la Huchette a l'enseigne du soleil d'or.*

*Rebour [sic] est celui qui les a affichés.*

*Bertrand est celui qui portoit le chaudron.*

*Renier [sic] est celui qui a donné le plan de faire la planche.*

*Bernard servoit d'escortes.*

*Ils ont tiré quatorze affiches a l'insceu du maître et de la maîtresse. »*

À travers ces quelques lignes apparaît un pittoresque tableau de la vie de Paris, avec ces quatre jeunes gens chargés de leurs affiches et de leur chaudron de colle. Il est sans doute vain de chercher à cette affiche des explications autres que celle qu'ils ont donnée, s'amuser pendant le carnaval. La vie quotidienne des imprimeurs n'était guère facile, comme en témoignent divers récits du XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'avenir professionnel ne devait pas sembler très engageant aux ouvriers de la veuve Grou : fort âgée, veuve depuis 1745 de Jacques-François Grou, celle-ci, qui appartenait à une vieille famille d'imprimeurs, vivotait en imprimant édits royaux, factums, petits textes administratifs à l'usage des corporations parisiennes, tel les *Statuts, ordon-*

*nances, privilèges et règlements des maîtres-jurés... des vitriers-peintres sur verre... de Paris*, ou le *Mémoire signifié pour la communauté des maîtres tourneurs... de Paris*. La source d'inspiration de Régnier et de Rebourt était donc toute trouvée.

Cette plaisanterie d'un jour, ou d'une nuit, suscite toutefois quelques questions. Dans ces lettres en désordre et ce non-sens absolu peuvent se reconnaître les traditions d'inversion propres aux fêtes des fous et aux carnivals, même si aucun exemple de ce type n'est relevé dans l'abondante littérature sur ces sujets. Les lettres renversées renvoient aussi aux pratiques de l'atelier : la première tâche, particulièrement rebu-tante, de l'apprenti consiste à faire l'ordure, c'est-à-dire balayer et trier les déchets pour retrouver les caractères tombés et noircis. C'est aussi un incident désagréable que de faire un pâte (un amas de caractères) en laissant tomber la forme, ce qui entraîne de mauvaises farces : « Il arrive quelquefois que certains éveillés, qui ne se donnent jamais la peine de distribuer les lettres de leur correction, ou les lignes qu'ils viennent à casser, mais qui en font un amas considérable et les cachent jusques à tant qu'ils voyent quelqu'un qui a le malheur d'avoir ainsi cassé sa forme ou quelques pages, où pour lors ils épient le moment favorable pour y jeter tout ce qu'ils auront amassé dans l'espace de deux ou trois mois<sup>2</sup>. »

Cet exemple de jeu de carnaval est-il unique ? Les malheureux Régnier et Rebourt ont attiré l'attention sur eux en affichant leur œuvre, mais la Bibliothèque nationale de France conserve une autre affichette de même type, d'un format beaucoup plus petit, datée de 1745, dont on ignore tout (*ill. 2*). Il est donc permis d'y voir la trace d'une coutume, peut-être plus répandue qu'on ne le croit, mais si éphémère qu'elle n'a jamais été mentionnée.

Geneviève Guilleminot-Chrétien

Conservateur en chef à la Réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France.

